



## Trop perçu RSA

-----  
Par Justiceenquestion

Bonjour,

J'ai récemment fait un post concernant le fait que la CAF me réclamait un trop-perçu du RSA. La CAF a transféré mon dossier au Conseil général, m'accusant d'avoir perçu le RSA de manière injustifiée, alors que je devais toucher l'ASPA (ayant plus de 65 ans). Or, j'avais tenté à plusieurs reprises de faire une demande d'ASPA depuis 8 ans mais sans succès (je ne l'ai obtenue que l'année dernière).

Depuis ma dernière publication, le Conseil Général a prélevé la somme du trop-perçu malgré le fait que je leur ai envoyé tous les éléments prouvant ma bonne foi.

On me demande aujourd'hui de contacter le tribunal administratif pour contester la décision.

Quelle devrait être ma réponse ? Dois-je écrire au tribunal administratif ? Prendre un avocat ou existe-t-il d'autres solutions ?

Par avance je vous remercie

Bien à vous